

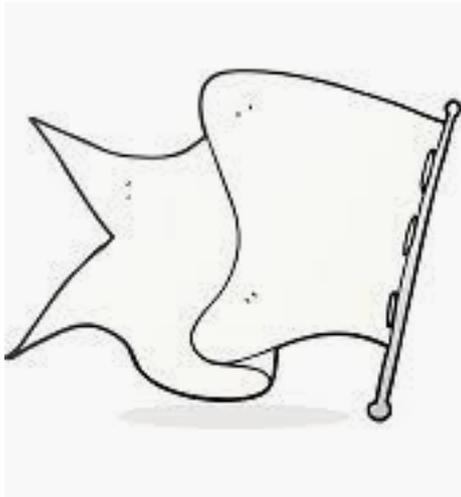
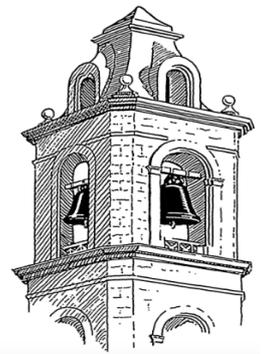
17 février 2019
au
17 mars 2019

PAROISSE

Saint Nom la Bretèche - Chavenay Feucherolles - Davron - Crespières

2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
paroissestnom@gmail.com 01 34 62 81 62

Toutes les infos paroissiales sur www.paroissestnomchavenay.com



« Des goûts et des couleurs, on ne discute pas », dit-on. Quoique... Le 15 février 1794, soit donc 225 ans plus tôt, la Convention Nationale est agitée par de vifs débats. Le motif en est la colère des marins. Dans un climat de revendications permanentes où chacun estime devoir exiger une reconnaissance de son statut, les matelots se mutinent pour obtenir réparation d'une injustice flagrante : Le pavillon de la marine, depuis un décret de 1790, reste blanc mais en ajoutant en son quartier supérieur gauche les « trois couleurs de la liberté ». Scandale ! Le blanc est celui de l'uniforme des officiers ! Or, celui des matelots comporte aussi le bleu et le rouge ! Pourquoi seraient-ils défavorisés par rapport au grade supérieur ? De plus, les pavillons des navires hollandais arborent les mêmes couleurs, fussent-elles horizontales... Les débats sont aussi vifs que l'inanité de la question. Aussi, la docte assemblée finit-elle par décréter que « *le pavillon*

national sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, posées verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu, et le rouge flottant dans les airs ». Au-delà de ces prolégomènes anecdotiques, la Convention répondait à une autre préoccupation : imposer les principes de la Révolution par un emblème qui véhicule tout un ensemble de valeurs auxquelles tous les français sont présumés adhérer. C'est ce qu'écrivait une ministre, Garde des Sceaux : « le drapeau aux trois couleurs fut, à sa naissance, l'emblème de la révolte contre l'oppression et l'inégalité, la bannière de l'espoir d'une société meilleure, l'étendard des valeurs éternelles qu'il faut chaque jour reconquérir : fraternité, égalité, liberté ».

Moins de deux semaines ont passées depuis l'adoption du décret. Nous sommes le 27 février 1794. À l'horizon, le ciel est encore rouge... une épaisse fumée à l'odeur âcre s'élève aussi lourdement que les plaintes de ceux qui ont mal. Dans le soir qui tombe, le bourg de la Gaubretière n'est plus. La vallée de la Crême, petite rivière qui arrose la campagne gaubretiéroise a été le théâtre d'un affreux carnage qui lui valut le nom de vallée des Royards (Royer, en patois, signifie hurler de douleur). Plus loin, le champ des oreilles évoque désormais les mutilations subies par une cinquantaine de malheureux; Près de l'ancien prieuré de Gros-Bois, une vingtaine de personnes ont été décapitées au sabre tandis que plus de trois cents autres, acculées à l'étang du Drillais ont été impitoyablement exécutées. On l'appellera plus tard le Champ du massacre... Le lendemain, 28 février, les Lucs-Sur-Boulogne entendront les mêmes cris... Et dans le soir qui tombe, ne résonnent plus que les cris de victoire de ceux qui, ivres de sang, portent haut et fier le drapeau de la Fraternité...

Les mots et les protestations de vertus sont aisés. Ils deviennent odieux quand les actes les contredisent... S'engager sans vivre son engagement contribue à conférer une forme d'hypocrisie aux choix que l'on prétend faire; tout au moins les rendent-ils incompréhensibles, incohérents, voire absurdes.

Le carême qui approche nous invite à nous préparer à de vraies et profondes conversions. Ne serait-ce pas l'occasion de nous poser la question de la vérité de notre vie chrétienne dans la réalité de notre vie quotidienne ? Nous sentirions-nous interpellés par les paroles de l'Apôtre St Jean : « Mes petits enfants, ne vous contentez pas d'aimer par des paroles et des discours, mais par des actes et en vérité » ?

Votre curé qui vous bénit,

BAPTÊMES - de Margaux Balestra, le 23/02 à 11h00, à Saint Nom
 - de Valentine Blanc, le 17/03 à 12h15 à Saint Nom.

MARIAGE de Paul Blanvillain et Satoka Tonegawa, le 02/03 à 15h00, à Saint Nom.

OBSÈQUES de Marcel Prieur, le 15/02 à Feucherolles

ADORATION, vendredi 23/02 et 15/03 après la messe de **7h00** jusqu'à midi.

CHAPELET MÉDITÉ à 18h00, avant la messe du mercredi.

SANCTUS DOMINUS : temps de louange et de prière, le 21/02 et le 14/03 à 20h15, à Chavenay.

PRÉPARATION AU MARIAGE : retraite pour les fiancés, 17/03, 8h30-17h00, salle Saint Joseph (Saint Nom).

CATÉCHISME : Dimanche 17/03, tous les enfants sont attendus dès 10h45 aux premiers rangs de l'église de Saint Nom, pour la Messe de 11h00.

Ce sera la deuxième étape en vue du Baptême pour Adam Amer, Jules Galicier et Alexis Gallot.

ÉVEIL À LA FOI: pour les enfants du CP et du CE1 le 17/03 à 10h00 à la maison paroissiale.

CARÊME - la Messe aura lieu à 7h00 à Saint Nom tous les vendredis de Carême.
 - l'offrande de carême ira à l'association la **Jarre de Sarepta** qui vient en aide aux familles de notre entourage en grandes difficultés : <http://lajarredesarepta.fr/index.php>

MESSSES				
Samedi 16 février	18h00	Feucherolles		Jean Pierre Schoephlin
Dimanche 17 février	9h30	Chavenay	6 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire	Gérard de la Rousserie
	11h00	Saint Nom		Marcelle Moignier
	18h00	Saint Nom		Paul Decherf
				Renée Durand
Mardi 19 février	9h00*	Saint Nom	De la Férie	Raymonde Pribille
Mercredi 20 février	18h30	Saint Nom	De la Férie	Famille Da Silva
Jeudi 21 février	18h30	Chavenay	St Pierre Damien	Ames du Purgatoire
Vendredi 22 février	9h00	Saint Nom	Chaire de St Pierre	Roger Larrieu
	9h00	Saint Nom	St Polycarpe	Pro Populo
Samedi 23 février	18h00	Feucherolles		Michel Patanchon
Dimanche 24 février	11h00	Saint Nom	7 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire	
Dimanche 3 mars	11h00	Saint Nom	8 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire	Pro Populo
Mercredi 6 mars	20h30	Saint Nom	MERCREDI des CENDRES	Michel Joulin
Jeudi 7 mars	18h30	Chavenay	Ste Perpétue et Ste Félicité	Vocations sacerdotales
Vendredi 8 mars	7h00	Saint Nom	St Jean de Dieu	Murièle Dunker
Samedi 9 mars	9h00	Saint Nom	Ste Françoise Romaine	Ames du Purgatoire
Dimanche 10 mars	9h30	Chavenay	1 ^{er} Dimanche de Carême	Lucette Lebleu
	11h00	Saint Nom		Jean Jacques Dufour
	18h00	Saint Nom		Pro Populo
Mardi 12 mars	9h00	Saint Nom	De la Férie	Wiktorija Devianne
Mercredi 13 mars	18h30	Saint Nom	De la Férie	Elisabeth Carlier
Jeudi 14 mars	18h30	Chavenay	De la Férie	Famille Gonçalves
Vendredi 15 mars	7h00	Saint Nom	Ste Louise de Marillac	Ames du Purgatoire
Samedi 16 mars	9h00	Saint Nom	De la Sainte Vierge	Murièle Dunker
Dimanche 17 mars	9h30	Chavenay	2 ^{ème} Dimanche de Carême	Alfred&Monique Goislard
	11h00	Saint Nom		Thierry Gabillat
	18h00	Cresprières		Pro Populo

* messe célébrée selon la forme extraordinaire du Missel Romain

CONFESSIONS : après les messes en semaine ou sur rendez-vous